



# et pour aller plus loin

numéro spécial

NOVEMBRE 2020

# #4

T'AS MEILLEUR TEMPS !

## Petite histoire des coopératives en France

Par Jean-Marie Lagrange, membre du Comité des Sages

Ainsi que nous l'avons évoqué dans la précédente chronique, tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle la coopérative s'est révélée comme une forme économique naissante en réaction aux abus du capitalisme sous l'influence d'un socialisme émergent et d'un christianisme ouvert aux réalités sociales.

## au XX<sup>ème</sup> siècle

Le 10 septembre 1947 une loi portant « statut général de la coopération » est votée ; il y aura désormais des coopératives d'utilisateurs, de consommateurs, de logements et de loisirs ainsi que de travailleurs et de production.

Plus tard un rapport du Sénat vante également les mérites des Sociétés coopératives et participatives en mettant en avant leur gouvernance démocratique. Le rapporteur du groupe Mme Marie Noëlle Lienemann originaire de Belfort a présenté six grandes propositions pour accélérer le développement coopératif.

Il s'agira de développer la coopération en assurant une gouvernance fidèle à ces principes fondamentaux et d'encourager un environnement concurrentiel équitable et adapté, dans l'engagement de projets coopératifs.

Fin 2011 la Confédération des SCOOP réunit 2.046 coopérateurs adhérents, emploie 42.200 salariés ; 38.600 associés dont plus de 22.000 sont à la fois des salariés et des associés.



Dans ce nouveau contexte on observe dès lors une évolution des statuts proposés dans les différents pays d'Europe ce qui permet aux coopératives de susciter des capitaux externes.



En France, l'arrivée au pouvoir de la Gauche en juin 1981 est décisive. Michel Rocard prépare alors la première politique publique d'économie sociale. Elle s'articule autour d'une Délégation Interministérielle à l'Économie Sociale. Son décret de création donne la première définition juridique de l'économie sociale considérée comme le regroupement « des mutuelles, des coopératives ainsi que des associations dont les activités de production les assimilent à ces organismes. » – Les coopératives ont une histoire – de Florent Bellouard.

L'économie sociale est ainsi mise au service de la stratégie de l'emploi à travers l'insertion et la réponse à de nouveaux besoins sociaux.

La loi du 31 juillet 2014 renforcera leurs possibilités de financement. Elle autorise une meilleure croissance et donne aux salariés le pouvoir d'agir et soutient de manière durable le développement local.

## aujourd'hui



La coopération, avant d'être un ensemble d'entreprises ou d'associations d'entrepreneurs, est d'abord un mouvement social qui lutte pour l'émancipation économique et démocratique de ses membres.

Aujourd'hui on observe un retour sur le devant de la scène des valeurs de solidarité et de participation.

La structure coopérative et participative nous autorise désormais cette belle aventure, avec notre magasin T'as meilleur temps !.

La grande distribution connaît aujourd'hui des difficultés et doit s'adapter aux évolutions tant économiques que sociales.

Les dites « grandes surfaces » révisent leur politique commerciale et cherchent, en diminuant leurs surfaces, à diversifier leurs offres de services.

La crise sanitaire que nous connaissons a modifié le comportement du consommateur qui recherche la proximité et le local.

À ces formats traditionnels hyper, super marchés, supérettes s'ajoutent désormais les circuits alternatifs difficilement quantifiables et pour certains en cours de développement : les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), les magasins de producteurs (plus de 400), les marchés locaux (plus de 10.000). Et puis nos supermarchés coopératifs : initiés à New York, dans les années 1970 « park slope food coop » comptent 16.000 coopérateurs.

En France à la fin des années 2000, deux américains créent à Paris « les amis de la louve » dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, on y compte 3000 membres, actuellement une vingtaine d'autres sont opérationnels (Montpellier, Lyon, Lille, Dijon, Lons le Saunier..) et tout autant en projet.

## Tentative de conclusion de cette petite histoire du mouvement coopératif

Cette belle histoire très brièvement comptée en quelques quatre chroniques l'a été à la demande des initiateurs de notre aventure. Il a en effet été souhaité que cette démarche soit inscrite dans la continuité d'une histoire, celle du mouvement coopératif.

Notre commun objectif c'est une réaction à une certaine société de consommation qui nous est proposée et que nous préférons différente. Souvenons-nous du message de Stéphane Hessel en 2010 : « Indignez vous ! »



Stéphane Hessel

Notre moyen d'agir c'est la coopérative qui allie solidarité et collaboration, en nous ouvrant un champ du possible ; nous souhaitons une société solidaire et active, joignant intelligence et pragmatisme, en alliant aussi l'anticipation et l'accompagnement, « la chance sourit aux esprits préparés », disait Louis Pasteur. Quelques 30 mois de travail nous ont été nécessaires pour que naisse notre magasin.

Le chemin à parcourir, pour conquérir dans la sphère politique, une démocratie qui reste encore inachevée, est encore devant nous, ce n'est pas une révolution mais une évolution dans une continuité historique, à laquelle nous participons.

Je laisserai le mot de la fin au philosophe Edgar Morin :

« Engagez vous dans l'aventure incertaine de l'humanité vouée à tant de périls qui nous relie en une communauté de destins planétaires.

Engagez vous pour que s'épanouisse en vous et en autrui la poésie de l'existence qui est communion, ferveur, amour.

Aimez dans la lutte gigantesque et infinie entre Eros et Thanatos, prenez hardiment le parti d'Eros, il vous tonifiera comme il a tonifié notre grand Ami Stéphane Hessel »

Edgar Morin – Les souvenirs viennent à ma rencontre – Ed Fayard 2019

le 15 novembre 2020

Directeur de la publication : Jean-Marie Lagrange

Vous recevez cet email car vous vous êtes abonné-e à notre lettre d'information. Pour cesser de recevoir nos informations, vous pouvez nous demander de vous retirer de la liste de diffusion en envoyant un mail à [magasin@tasmeilleurtemps.fr](mailto:magasin@tasmeilleurtemps.fr)

[www.tas-meilleur-temps.fr](http://www.tas-meilleur-temps.fr)

[www.facebook.com/creacoop25](https://www.facebook.com/creacoop25)

[tasmeilleurtemps25](https://www.instagram.com/tasmeilleurtemps25)

T'as meilleur temps ! © 2020

Édition : Aurélien Morvan